



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Aménagement paysager et pour l'accueil du public du site de la Fontaine Henri IV, à Fontaine-Française (21)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44d 47a/c	Création de cheminements piétons, passerelles et plateforme en bois, pose de mobilier d'accueil du public, création parking, réfection voie d'accès parking, requalification abords du site inscrit, plantations, engazonnement, ... Exploitation d'arbres dépérissants pour raisons sanitaires et de sécurité,

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus seront séquencés en 2 phases.

La première phase (1 à 2 mois maximum en fin de printemps - début d'été) 2024 consistera en

- la création d'une nouvelle aire de stationnement plus sécurisée,
- la requalification de la voirie d'accès à ce stationnement,
- la création de cheminements piétons PMR,
- la requalification du cheminement de la liaison douce,
- la requalification de la zone périphérique à la fontaine Henri IV (pose de bornes en pierre, pavage en pavés gris)
- la mise en place de passerelles en bois PMR pour traverser le ruisseau du Pré Moreau
- la mise en place d'une plateforme de repos et d'observation
- la mise en place de mobilier pour l'accueil du public (bancs, tables de pique-nique)
- la mise en place de deux pupitres pédagogiques

La deuxième phase (environ 1 mois maximum en fin d'automne) permettra de réaliser les travaux de végétalisation du site :

- Plantation de haies bocagères (plus ou moins basses)
- Plantation d'arbres fruitiers de haute-tige
- Plantation d'arbres forestiers de haute-tige
- Plantation d'une ripisylve
- Travail du sol pour semis agricole de graminés

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Après réalisation des travaux de réhabilitation de ce site inscrit à but pédagogique et récréatif, on peut espérer une augmentation de la fréquentation par rapport à l'ancien équipement qui était en phase de désuétude, et qui avait souffert des aléas climatiques. Celui-ci sera également aménagé en vue de permettre sa fréquentation par les personnes à mobilité réduite. L'accès aux véhicules à moteur sera réduit à celui des véhicules d'entretien du site, et à l'accès au parking de 9 véhicules + 1 parking PMR par une courte voirie d'accès.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale ainsi qu'à une demande d'autorisation de défrichement.

Le ruisseau du Pré Moreau est également soumis à la Loi sur l'Eau. Des échanges avec le service Loi sur l'Eau de la DDT 21 ont été réalisés afin de proposer à la commune de Fontaine-Française un projet de petites passerelles en bois qui respecte la réglementation et qui répond aux attentes et besoins de la commune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale du projet	0,7 ha
Arbres fruitiers et forestiers	26 (unité)
Haies bocagères + ripisylve	428 ml
Restauration du cheminement de la liaison douce menant au site	700 ml (= 1750 m2)
Aire de stationnement + voie d'accès	770 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Etude/expertise sanitaire des arbres présents sur le site (ONF) : 2021
 Destruction de la charpente de la fontaine Henri IV (bâtiment inscrit au titre des monuments historiques) : 01/2022
 Exploitation des frênes chararosés notamment, des arbres dépérissants plus généralement : automne/hiver 2022/23
 Réalisation d'une étude pour l'aménagement paysager et l'accueil du public (ONF) : 2023
 Validation par l'ABF du premier avant-projet sommaire : 02/2023
 Présentation du premier APS validé par l'ABF et validation par la commune : 03/2023 (plantation forestière dense)
 Modification du premier APS : 10/2023 (souhait de la commune de mettre en place un verger + parc arboré plus aéré) -> validation de la modification du premier APS par la commune (10/2023)

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff I - ETANGS ET BOIS DE FONTAINE-FRANCAISE
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fontaine Henri IV, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques (le 14 octobre 1946)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est reconnu à la fois par le Conservatoire d'Espace Naturel de Bourgogne et il apparaît dans l'inventaire de la DREAL BFC. Le site est considéré comme une prairie humide (inventaire Pôle Milieux Humides).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fontaine Henri IV

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des prélèvements d'eau sur le réseau communal seront réalisés pour arroser les plants dans les premières années.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'impact sur l'eau potable et l'assainissement
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation d'un boisement dépérissant (chalarose,...) en un parc boisé et paysager avec une partie en verger. Pas d'impact notable
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, consommation d'un boisement sur une petite surface : - défrichage sur 210m2 environ pour la création d'une aire de stationnement sécurisée d'une dizaine de places
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront engendrer du bruit ponctuellement (travaux de TP)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de végétalisation et d'aménagement paysager et d'accueil du public (verger/parc arboré) a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France de Côte-d'Or. Ce projet a pour objectif de valoriser la fontaine Henri IV, inscrite au titre des monuments historiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le premier projet proposé à la commune consistait en la plantation de plants forestiers pour recréer un écrin forestier dense autour de la fontaine Henri IV. L'objectif était de maintenir la vocation forestière historique du site. Or, avec la volonté de la commune de planter un verger et de mettre en place un parc arboré (plus aéré), le second projet met fin à la destination forestière du site, au profit d'une destination paysagère.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le ruisseau du Pré Moreau, qui traverse le site et qui alimente la fontaine Henri IV, est soumis à la Loi sur l'Eau. Des échanges avec la DDT21 pour convenir d'un projet de traversée du ruisseau (2 passerelles en bois incurvées) qui respecte la réglementation en vigueur et qui réponde aux souhaits de la commune (accès PMR).

L'Architecte des Bâtiments de France a été contacté pour le projet initial, qui avait été validé. Des échanges ont été réalisés entre l'ONF et l'Architecte des Bâtiments de France au sujet des modifications souhaitées (création d'un verger et d'un parc arboré plutôt que d'un boisement dense). L'ABF a validé le nouveau projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La commune de Fontaine-Française, représentée par son maître d'œuvre (ONF), oblige les entreprises à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les impacts des travaux sur le site. Le site de la Fontaine Henri IV a été inventorié prairie humide et est en cela un espace naturel fragile.

Le Cahier des Clauses Techniques particulières stipule que les travaux doivent respecter de façon globale l'environnement et le paysage en ne dépassant pas le cadre qui est défini. Cela implique de respecter les espaces, les sols et la végétation qui ne sont pas concernés par les travaux. L'introduction de substances polluantes ne sera pas admise sur le site.

Toutes les interventions sur le matériel (réparation, approvisionnement en carburant, etc.), les stockages, mêmes provisoires, ne sont pas admis ailleurs que sur les emplacements prévus à cet effet et indiqués par le Maître d'œuvre. Il ne sera pas admis de dépôts d'hydrocarbures, graisses provenant de l'entretien, du ravitaillement, ou du mauvais état des matériels.

Un soin tout particulier sera observé pendant toute la période d'exécution du chantier afin de ne pas heurter les arbres ni endommager les racines des arbres conservés ou plantés. Tous les travaux doivent respecter les surfaces non concernées par les travaux : pas de dépôt divers ailleurs que sur l'emplacement défini avec le Maître d'œuvre.

Tout travaux réalisé avec des engins lourds sera fait en période sèche pour éviter le tassement des sols.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour plusieurs raisons :


- la durée des travaux sera très courte, les nuisances potentiellement engendrées seront de courte durée
- les entreprises seront obligées de respecter un CCTP aux règles strictes sur le plan environnemental
- le projet proposé permet une requalification paysagère et pour l'accueil du public du site avec un impact réduit sur l'environnement (passerelles en bois non traité pour la traversée du ruisseau adaptées pour respecter la réglementation Loi sur l'Eau)
- Le projet permet une requalification écologique du site : restauration de la ripisylve (aulnes, saules), mise en place de haies bocagères aux essences diversifiées...

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Avant-projet sommaire - étude pour l'aménagement paysager et pour l'accueil du public du site de la fontaine Henri IV (ONF, 2023)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	PPT - présentation de l'avenant à l'avant-projet sommaire initial - modification du projet initial (plantation pour boisement dense VS verger et parc arboré)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Schéma du projet définitif	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom URBANO

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Maire de Fontaine-Française

À Fontaine-Française

Fait le 02/02/2024



Signature du (des) demandeur(s)

